

RAPPORT DE L'ORDONNATEUR BUDGET 2024

SERVICE RESTAURATION HÉBERGEMENT

Bien que, depuis la rentrée de septembre, dans la perspective du passage à Op@le, les élèves forfaitaires du LP (internes et DP) soient gérés financièrement sur le SRH du LP, il n'existe qu'un seul et unique Service de Restauration et d'Hébergement réel avec les recettes prévisionnelles ci-dessous :

LGT				
INTERNAT	Effectif réel rentrée 2023	Prévisions effectifs 2024	Tarifs	Prévision budgétaire
INTERNES LGT	110	103	1 420.00	146 260.00
INTERNES CPGE	30	30	1 552.50	46 575.00
INTERNES EXTERNÉS	5	5	1 140.00	5 700.00
	145	138	TOTAL	198 535.00

Les effectifs Internes et DP au forfait prévus au budget sont basés sur les effectifs réels à la rentrée 2023, déduction faite du taux de variation constatée sur l'année scolaire précédente et du taux de Remise d'Ordre (R.O) accordée. Ainsi, en 2022-2023, l'effectif des internes du LGT a diminué de 1.59 % et les R.O ont représenté 4.76 % de la recette. De ce fait, l'effectif budgétisé est de 103 élèves.

DEMI-PENSIONNAIRES	Effectif réel rentrée 2023	Prévision 2024	Tarifs	Prévision budgétaire
Demi-Pensionnaires au forfait LGT	75 forfaitaires	70 forfaitaires	550.00	38 500.00

En 2022-2023, l'effectif du LGT a diminué de 4.69 % et les R.O ont représenté 1.92 % de la recette, ce qui explique la prévision de 70 élèves.

DEMI-PENSIONNAIRES	Estimation 2023	Prévision 2024	Tarifs	Prévision budgétaire
Demi-Pensionnaires au ticket	54 572 repas	54 000 repas	4.03	217 620.00

L'estimation de l'année 2023 s'élève en brut à 54 572 repas et la prévision pour 2024 à 54 000 repas.

LP				
INTERNAT	Effectif réel rentrée 2023	Prévisions effectifs 2024	Tarifs	Prévision budgétaire
INTERNES LP	42	32	1 420.00	45 440.00

Pour le LP, la variation d'effectifs de l'année scolaire précédente a été de - 3.70 % et surtout, les R.O (essentiellement du fait des stages en entreprise) ont représenté 21.85 % de la recette brute, ce qui explique l'effectif budgétaire de 32 élèves.

DEMI-PENSIONNAIRES	Effectif réel rentrée 2023	Prévision 2024	Tarifs	Prévision budgétaire
Demi-Pensionnaires au forfait LP	15 forfaitaires	11 forfaitaires	550.00	6 050.00

L'effectif du LP a diminué de 7.58 % et le taux de R.O a représenté 22.15 % de la recette, d'où la prévision de 11 élèves.

A noter les fortes fluctuations à la baisse des forfaits DP, notamment pour le LP.

COMMENSAUX	Estimation 2023	Prévision 2024	Tarifs	Prévision budgétaire
COMMENSAUX I	3 093 repas	3 000 repas	2.91	8 730.00
COMMENSAUX II	743 repas	700 repas	4.20	2 940.00
COMMENSAUX III	5 098 repas	5 000 repas	5.08	25 400.00
			TOTAL	37 070.00

La Région poursuit sa politique de modulation du taux du Fonds Régional d'Hébergement (FRH). Auparavant, le taux était fixe (22.50 %). Depuis l'année dernière, il est remplacé par un taux variable en fonction du pourcentage de consommation de Produits de Qualité et de Proximité (PQP).

Pour l'année 2024, ce taux varie de 24 à 14.5 %. Le lycée, avec des achats locaux situés entre 18 et 30%, a un bonus de 20.50 %.

Une seconde condition est mise en œuvre, à savoir le pourcentage d'achats sur la Centrale régionale OCCITALIM.

Pour le lycée, qui n'est pas encore adhérent, cela se traduit par un malus de 0.50 %, soit un taux de 21 %.

Pour la 1^{ère} année, le SRH est autonome financièrement, en assumant l'intégralité des dépenses de restauration et d'hébergement, ceci à l'aide des clés de répartition pour les contrats et les dépenses énergétiques. Reste la question de la maîtrise du coût de revient du repas dans un contexte de stabilité des recettes et de hausse du prix des denrées.

La prévision budgétaire s'élève à 538 229.75 €.

BUDGET PRINCIPAL

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) attribuée par la Région Occitanie s'élève pour 2024 à 686 078 € (419 149 en 2023), soit une hausse très conséquente de 266 929 €, + 63.68 %. Cette situation s'explique d'une part, par l'absence de réfaction sur le montant de la DGH, contrairement aux deux exercices précédents, le nombre de jours de Fonds de Roulement retenu par la collectivité est de 35 jours et se situe dans la fourchette cible entre 30 jours minimum et 100 jours maximum ; d'autre part, parce que la Région a intégré dans la dotation les consommations prévisionnelles de viabilisation du 1^{er} semestre 2024.

La dépense de viabilisation est de ce fait budgétisée sur 6 mois en fonction des données du marché Energie, soit 491 840 € (cf. calcul détaillé viabilisation 2024), la Collectivité s'étant engagée comme elle l'a fait en 2022 et en 2023 à couvrir les surcoûts énergétiques qui pèsent sur les EPLE.

Pour la part des charges de viabilisation gérée par le SRH, les clés de répartition de 16% sur l'électricité et le gaz et de 40 % pour l'eau sont calculées sur la prévision budgétaire de l'exercice 2021, antérieurement aux hausses des prix de l'énergie, ceci conformément aux directives régionales :

« De manière exceptionnelle et dans un contexte de gel des tarifs de la restauration, il est demandé à l'ensemble des lycées de ne pas imputer la hausse des coûts de viabilisation sur le service Restauration et Hébergement (SRH) mais au service ALO.

Comme pour les exercices 2022 et 2023, la Région prend à sa charge le surcoût énergétique des services SRH lors des dotations complémentaires exceptionnelles de viabilisation octroyées. »

Le service **Activités Pédagogiques (AP)** s'élève à **136 231.85 €** (150 175.49 € en 2023). Cette légère diminution s'explique par le fait qu'il n'y a qu'un seul voyage de budgétisé, seconde partie de l'échange avec l'Allemagne, au lieu de deux sur l'exercice précédent.

Il se compose de 5 domaines :

Le domaine **Apprentissage**, d'un montant de **9 570 €**, retrace les crédits alloués aux sections de BTS qui accueillent des apprentis pour la période janvier à juin 2024, ces sections bénéficient d'un financement du CFA Académique de 300 € de matière d'œuvre par apprenti, soit pour les 29 apprentis 8 700 € et 870 € pour couvrir les frais de déplacement des enseignants dans les entreprises.

Enseignement général, **39 470 €** sont ouverts à l'identique de l'exercice précédent pour financer les activités pédagogiques des différentes disciplines.

Enseignement technologique, les crédits ouverts **50 610 €** sont en augmentation car le choix a été fait d'augmenter de 10% (+2 200 €) la part de la subvention affectée au domaine pour répondre aux incertitudes qui pèsent sur la campagne de collecte de la Taxe d'Apprentissage. Cette dernière est budgétisée à hauteur de **24 000 €**. Pour mémoire, les campagnes précédentes ont donné les résultats suivants : 22 606.83 € en 2020, 24 390.60 € en 2021 et 23 895.54 € en 2022, soit une moyenne des encaissements des 3 dernières années de 23 631.01 €. Aucune actualisation des données n'est possible à ce jour pour l'année 2023, dans la mesure où l'établissement est dans l'attente du 3^{ème} versement de la plate-forme SOLTEA qui interviendra début décembre. Les crédits ouverts sont donc reconduits : 20 000 € en section de fonctionnement (AP) et 4 000 € en section d'investissement (OPC).

Dépenses communes, elles regroupent les assurances des élèves et des véhicules pédagogiques, la redevance au Centre Français du droit de Copie (CFC) financée par les crédits d'Etat, les «fournitures générales enseignants» ainsi que les crédits pour la maintenance informatique. Avec un budget de **24 391.85 €**, le domaine est en forte hausse (+ 50 %), essentiellement sur les crédits informatiques pour financer un des axes de la politique de l'établissement : remplacement de vidéo projecteurs en fin de vie et surtout mise à niveau de l'ensemble des 103 ordinateurs élèves des salles de sciences dans la perspective du passage à Windows 10.

- **Culture**, le 5^{ème} domaine, concerne les voyages, sorties et activités culturelles. Il s'élève cette année à **12 190 €**, financés par les fonds propres, les crédits d'Etat, et un don de JDPAP permettent le maintien des actions culturelles qui restent un axe essentiel de la politique de l'établissement : éducation artistique et culturelle (3 000 €), sorties pédagogiques diverses (4 900 €) et atelier Cinéma (2 100 €). Ainsi que l'accueil de lycéens allemands dans le cadre de l'échange initié en en début d'année scolaire (2 190 €).

- **Au service ALO (Administration et Logistique)**, les prévisions par domaine évoluent par rapport à l'exercice 2023, car elles intègrent certaines hausses. Cela se traduit, pour le domaine « **Entretien** » par une prévision de **178 169 €** (incluant la subvention de maintenance préventive et corrective de 14 169 € attribuée chaque année par la Région), l'augmentation est surtout notable pour l'activité « **0CONT** » qui prend en compte la hausse du contrat P2 pour l'entretien des installations énergétiques et qui induit une augmentation de 30 000 € par rapport à l'exercice 2023. Le domaine « **Charges Générales de Fonctionnement** », demeure stable avec une prévision de **95 718 €**. Le domaine « **Reprographie** » a une prévision de dépense de **36 000 €**, pour prendre en compte de la hausse du prix du papier.

Le **service VE (Vie de l'Elève)** retrace les crédits ouverts pour les aides sociales (Fonds social et FRAR), la budgétisation de la masse salariale des Assistants d'éducation, ainsi que les sommes allouées au fonctionnement du Comité d'Education Santé Citoyenneté et Environnement, afin d'accompagner le dynamisme de cette instance un financement sur Fonds propres de 1 000 € est prévu en complément des crédits d'Etat du BOP 230.

Les opérations spécifiques concernant les amortissements s'élèvent à **33 547.02 €** (dont 550 € pour l'amortissement des biens prévus à l'OPC), avec un amortissement réel pour les biens financés sur fonds propres de **15 502.27 €**

Le budget 2024 étant proposé en équilibre sans recours au Fonds de Roulement comme l'année antérieure **le résultat prévisionnel** un déficit de **15 502.27 €** correspond à l'amortissement des biens acquis sur fonds propres.

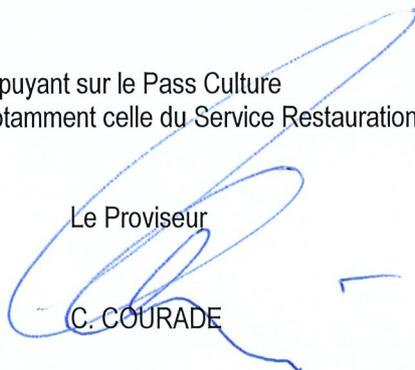
. Les trois axes sur lesquels s'est appuyée la construction du budget 2024 dans le contexte difficile de la crise énergétique et financière sont les suivants :

- Développement des activités pédagogiques
- Poursuite du développement des activités culturelles en s'appuyant sur le Pass Culture
- Garantir la stabilité financière de l'ensemble immobilier et notamment celle du Service Restauration Hébergement

L'Adjoint-gestionnaire


D. RAUTURIER

Le Provisieur


C. COURADE